

## Pour une réelle reconnaissance de votre travail et de votre savoir faire

Tout au long de cette mandature, la CGT FAPT a demandé une révision de l'Accord sur la Reconnaissance des Compétences et des Qualifications (ARCQ) qu'elle n'a pas signé, car elle le savait injuste et teinté d'opacité.

**Nous avons eu raison  
de ne pas signer un tel accord !**



en 5 ans.

**L'ARCQ a servi à imposer plus de flexibilité par la polyvalence et la multi-compétence (agilité) dans un seul but, la réduction des coûts à travers le non-remplacement des départs et la hausse de la charge de travail.**

Cet accord qui a mis à mal la cohésion dans les équipes, a été dénoncé très récemment par certaines organisations syndicales l'ayant pourtant signé. Ainsi, à l'approche des élections, elles semblent changer leur fusil d'épaule et tenter de prendre un peu de distance avec la posture d'accompagnement de l'entreprise qu'elles adoptent à longueur d'année.



**A la CGT, notre discours est resté constant et a mis en lumière un budget très insuffisant pour reconnaître justement le personnel et notamment les 20 000 salariés non promus depuis plus de 10 ans.** L'ARCQ aura consisté à récompenser d'une carotte le « savoir être » (ne jamais dire NON) plutôt que le « savoir-faire » (expérience et partage des connaissances), privant de nombreux salariés d'une reconnaissance méritée et développant chez eux un mécontentement croissant.

**À la CGT, nous sommes favorables à la signature d'accord quand ils permettent des avancées pour le personnel.**



## 7 BONNES RAISONS DE VOTER CGT FAPT



Pour une véritable reconnaissance financière de votre savoir-faire métier ;



Pour que les 20 000 salariés non promus depuis plus de 10 ans bénéficient d'une évaluation de leurs compétences et puissent être promus sur la base de leur expérience ;



Pour mettre fin aux inégalités salariales et professionnelles Femmes - Hommes ;



Pour dire STOP à la sous-traitance de nos métiers et à la perte du savoir-faire en interne.



Pour des emplois qualifiés et en CDI en recrutant nos alternants plutôt qu'en ayant recours à des intérimaires qu'il faut former mais qui ne sont jamais embauchés en CDI ;



Pour des parcours de formation et d'évolution professionnelle sur l'ensemble du territoire, donnant leur chance à toutes et tous, tout au long de la carrière ;



Pour une autre redistribution des richesses permettant d'investir dans la recherche, les salaires, des recrutements pérennes, la formation et la reconnaissance du personnel.

**Vous avez l'occasion de changer les choses en donnant plus de poids à la CGT, seule organisation syndicale qui défendra vos intérêts, et vous représentera en signant des accords de haut niveau après consultation des salariés et des syndiqués.**



Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

